



Création www.la-manane.com - 2020

### L'Aprodema

Créée en 1986, l'Association pour la promotion des Métiers et la promotion des formations en Agroéquipement (APRODEMA) est une association loi 1901 regroupant les constructeurs et les utilisateurs de machines pour l'agriculture et les espaces verts. **Elle a pour but de promouvoir les métiers et les formations de la filière et leur connaissance auprès du grand public.**



### Comment nous verser la taxe ?

Le versement du solde de la taxe d'apprentissage se fait directement auprès des établissements / structures habilités **avant le 1<sup>er</sup> juin.**

Si vous souhaitez contribuer aux actions de l'Aprodema, vous devez :

- Remplir et nous retourner le bordereau de versement joint
- Verser la somme sur le compte de l'Aprodema :

IBAN : FR76 3006 6108 7600 0102 5390 183 BIC : CMCIFRPP  
Nous vous transmettrons à la suite du versement un reçu libératoire.

Plus d'informations : Mathilde Mari | [m.mari@aprodema.org](mailto:m.mari@aprodema.org) | 01 42 12 73 64

**Mobilisez-vous pour vos recrutements,  
pour faire connaître l'Agroéquipement,  
ses métiers d'avenir  
et ses perspectives de carrière.**



[www.aprodema.org](http://www.aprodema.org)

[www.aprodema.org](http://www.aprodema.org)



# POURQUOI NOUS VERSER LA TAXE ?

Verser votre taxe à l'Aprodema c'est permettre de :

Intervenir en collèges et lycées



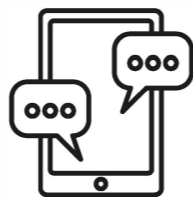
Participer à des forums et salons d'orientation



Organiser des concours vidéos de promotion des métiers



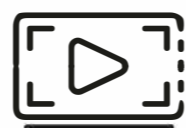
Développer des applications smartphones



Être présent sur les réseaux sociaux



Créer des outils interactifs de présentation des métiers et de vulgarisation de la filière



## Focus

### Lycées et collèges

Les collèges et les lycées sont des partenaires privilégiés pour l'Aprodema. L'association s'investit fortement pour aller présenter la filière et ses métiers aux collégiens et lycéens de toute la France, à l'aide de 2 malles pédagogiques.



### Concours vidéo

L'Aprodema organise une catégorie dans le concours « Je filme le métier qui me plaît », ouvert aux élèves de collège jusqu'au bac +5. L'objectif est de réaliser une vidéo faisant la promotion de l'Agroéquipement et de ses métiers : une prise de parole par des jeunes, pour des jeunes.

### Mondial des métiers

L'Aprodema accueille les jeunes présents sous la bannière « Les métiers de l'Agroéquipement ». L'Aprodema était appuyée par 6 établissements locaux pour relier les métiers et l'offre de formations locales. Un professionnel, des enseignants et des jeunes étaient présents pour répondre aux questions et pour orienter. L'animation du stand était assurée par la présence d'un simulateur de conduite de machines agricoles et forestières.



## Les actions financées en 2019/2021

En 2019 et 2020, la Taxe d'Apprentissage nous a permis :

**De créer un module de formation interactif (MOOC)** de présentation des métiers pour que chaque jeune et chaque parent puissent découvrir la filière et ses opportunités de carrières.

**De participer au concours** « Je filme le métier qui me plaît » et de toucher plus de 10 000 jeunes en orientation. La remise a eu lieu au Grand REX avec Jean Dujardin.

**De développer des vidéos 360°** pour animer nos présences en salons et forums et immerger le public dans la réalité de la filière et de ses métiers.

**D'insérer les métiers de l'Agroéquipement** dans une application Smartphone de découverte des métiers (OnYXP).

**D'intensifier notre participation aux salons et forums** étudiants et d'orientation.

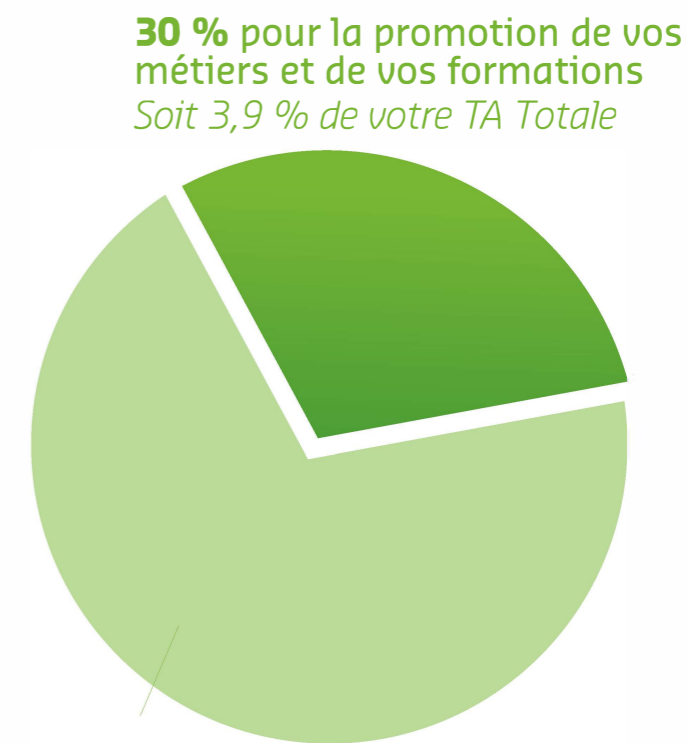
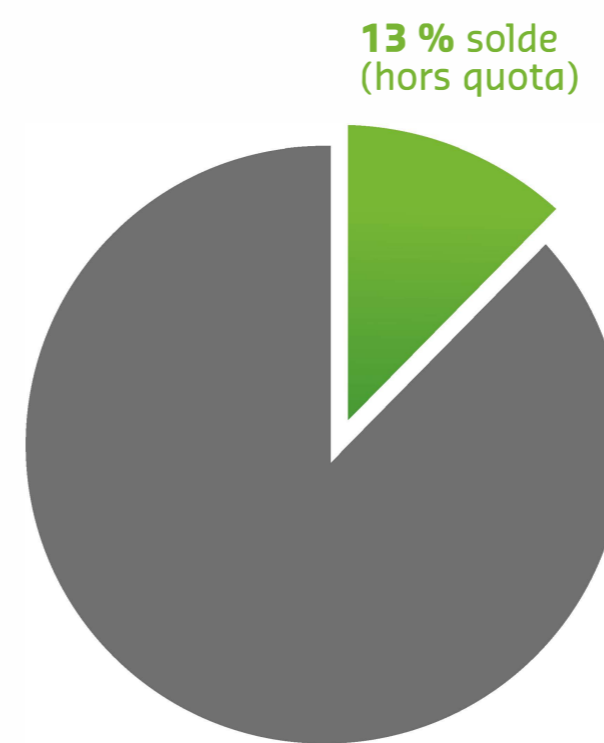


## COMMENT CELA FONCTIONNE ?

### Taxe d'apprentissage 2022, le fonctionnement :

0,68 % de votre masse salariale réparti entre

Le solde vous permet de flécher votre taxe à l'Aprodema à hauteur de





## Bordereau Taxe apprentissage

<b>Société</b>	<b>Siret</b>	<b>Adresse</b>	<b>Code postal</b>	<b>Ville</b>	<b>Personne référente</b>	<b>Mail</b>	<b>Montant Versé</b>